



MONGOLIA

PERMANENT MISSION TO THE UNITED NATIONS

6 East 77th Street, New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 861-9460, (212) 472-6517

Fax: (212) 861-9464

e-mail: mongolia@un.int

Vérifier au prononcé

**ALLOCUTION DE M. R. ALTANGEREL,
SECRETAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES
DE LA MONGOLIE
DEBAT GENERAL DE LA 59^E SESSION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 27 septembre 2004

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je vous adresse, Monsieur le Président, les plus sincères félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection à la présidence de la 59^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis convaincu que, sous votre conduite, cette session remplira sa mission avec succès.

Monsieur le Président,

L'année qui s'achève aura été une réelle mise à l'épreuve. La communauté internationale a dû faire face à une série de terribles défis tels que des attentats terroristes, la menace de prolifération d'armes de destruction massive, de violents conflits intérieurs, la poussée de maladies infectieuses, des catastrophes naturelles combinées à une pauvreté et à une famine persistantes ainsi qu'à des urgences humanitaires. En outre, la guerre en Irak et ses conséquences ont marqué de leur empreinte durable le tissu des relations internationales au Moyen-Orient et dans le monde entier. Les divisions amères ainsi créées quant à la manière d'assurer notre sécurité collective face au terrorisme et à la menace de prolifération des armes de destruction massive ont été un défi et une épreuve pour les Nations Unies. Il est agréable de constater qu'en ces temps difficiles l'Organisation mondiale s'est montrée capable de s'imposer à nouveau comme « l'indispensable maison commune de l'ensemble de la famille humaine ».

Pour faire des Nations Unies un instrument plus efficace dans la réalisation de toutes les priorités identifiées dans la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde se sont engagés à prendre une série de mesures vigoureuses pour réformer l'Organisation en vue de la rendre plus capable de relever l'ensemble des défis à venir. La réforme des Nations Unies exigera de concevoir des approches réellement novatrices et un engagement sans faille des Etats membres. A ce propos, ma délégation attend avec grand intérêt le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements qui sera soumis à l'Assemblée générale, et les recommandations du Secrétaire général.

Par ailleurs, ma délégation se félicite du dévouement et des efforts inlassables dont a fait preuve Son Excellence M. Julian R. Hunte, Président de la 58^e session de l'Assemblée générale afin de revitaliser cet organe. Les résolutions 58/126 et 58/316 adoptées sous son habile conduite se sont avérées de loin les décisions les plus abouties de ces dix dernières années. Toutes significatives qu'elles soient, nous devons cependant viser plus haut et travailler avec vigueur pour encore réaffirmer la position centrale de l'Assemblée générale en tant qu'organe principal de délibération, de législation et de représentation des Nations Unies, et cela de manière à lui permettre de jouer ce rôle encore efficacement.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, je voudrais m'associer aux orateurs précédents et insister sur la fait que sa composition a depuis longtemps cessé de refléter les réalités géopolitiques du monde actuel. La Mongolie réaffirme son soutien à un élargissement juste et équitable du Conseil de sécurité en augmentant le nombre des sièges tant permanents que non - permanents, tout en garantissant la représentation des pays en voie de développement et des pays développés. A ce propos, mon gouvernement soutient les aspirations légitimes des pays tels que le Japon, l'Allemagne et l'Inde qui sont désireux et capables d'assurer une plus grande responsabilité dans la maintien de la paix, de la sécurité et du développement internationaux. A notre avis, l'Amérique latine et l'Afrique devraient aussi se voir offrir des sièges permanents au Conseil. Cependant, l'élargissement n'est pas un but en soi : le Conseil de Sécurité élargi doit être parfaitement outillé pour réagir efficacement aux aises et aux conflits du nouveau millénaire. Nous considérons également que le droit de veto doit être entièrement revu, et un effort doit être consenti pour faire du Conseil de sécurité une institution plus démocratique grâce à une plus forte responsabilité et une plus grande transparence de son travail.

Tous s'accordent à dire que l'examen de haut niveau de la mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement auquel nous procéderons l'année prochaine alors que nous célébrerons aussi le 60e anniversaire des Nations Unies devra nous amener à prendre des décisions audacieuses pour l'avenir, afin que la famille des Nations puisse atteindre les objectifs ambitieux et néanmoins accessibles de la Déclaration du Millénaire en faisant preuve d'une solidarité authentique, de responsabilités partagées et d'un partenariat efficace.

Monsieur le Président,

Dans son allocution de la semaine dernière, le Secrétaire général a insisté sur la nécessité de faire respecter la primauté du droit aussi bien au plan national qu'international. La Mongolie croit fermement que la primauté du droit et le multilatéralisme sont les principes fondamentaux des relations internationales au XXI siècle. Nous ne pouvons nous permettre d'hésiter ou d'échouer dans leur réalisation. La valeur du droit international, seul cadre viable de règles gouvernant le comportement et l'interaction entre Etats, ne doit jamais être jugée à l'aune de perspectives et d'objectifs à court terme, pas plus que ne doivent être contestées les vertus du dialogue et de la prise de décision collective.

Le fait de violer ces principes, même partant des meilleures intentions, constitue un danger. Rappelons-nous que « l'enfer est pavé de bonnes intentions ». De tels actes ne peuvent qu'avoir des effets imprévus et non désirés et à long terme nuire aux mécanismes et processus internationaux établis, mettant ainsi en danger l'ordre mondial actuel. Cette simple vérité s'applique à chaque aspect de la vie internationale, à commencer par la guerre contre le terrorisme et le maintien de la paix et de la sécurité en passant par la gestion du commerce international et la protection de l'environnement. En effet, tout acte illégal, une fois posé, ne manquera pas d'avoir des répercussions de loin plus

lourdes que celles imaginées au départ et qui en arriveraient à compromettre l'objectif même dans lequel il aurait été commis.

Monsieur le Président,

L'instabilité persistante de certaines régions et la souffrance endurées par les victimes de conflits armés intérieurs sont autant de revers essuyés par nos dirigeants qui s'étaient engagés dans la Déclaration du millénaire à « n'économiser aucun effort pour libérer nos peuples du fléau de la guerre, qu'elle soit intérieure ou entre Etats ». La violence et la haine qui se sont propagés dans la région du Darfour au Soudan en sont un tragique exemple.

Au Moyen-Orient, la Mongolie constate avec tristesse l'absence de progrès sur la voie du règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Nous appelons les deux parties à faire preuve de la plus grande retenue et appuyons les efforts du Quartet dans le cadre de l'application de la Feuille de route.

La Mongolie est également préoccupée par la situation sécuritaire en Irak. La fin de l'occupation et la restauration officielle de la souveraineté irakienne le 28 Juin dernier sont à saluer, et pourtant l'insécurité et la violence continuent de faire rage, risquant ainsi de compromettre les efforts de la communauté internationale pour amener la paix, la sécurité et la stabilité dans le pays. La Mongolie soutient sans réserve le processus politique fondé sur les résolutions 1483 et 1546 du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que les décisions prises par le gouvernement intérimaire en vue de convoquer une conférence nationale, de créer un conseil intérimaire, et de tenir des élections au début de l'année prochaine.

Les élections présidentielles et législatives en Afghanistan sont une étape importante pour l'Afghanistan nouvelle et démocratique. Les élections sont une condition préalable et le test de la démocratie. Le nombre d'électeurs inscrits, qui s'élève à plus de dix millions dont une partie importante de femmes, montre clairement la forte détermination du peuple afghan de reconstruire son pays. L'engagement continué de la communauté internationale reste vital pour le maintien de la paix et de stabilité en Afghanistan et pour la promotion du processus de Bonn.

Monsieur le Président,

La crise nucléaire coréenne et les tensions qui en résultent sur la péninsule jettent l'ombre sur l'ensemble de l'Asie du nord-est. Etant un pays de cette région et ayant renoncé à l'arme nucléaire, la Mongolie défend l'idée d'une péninsule coréenne exempte d'arme nucléaire d'autant que cela contribuerait à la réconciliation des deux Corées, et par voie de conséquence à la paix et à la stabilité de la région. La poursuite des pourparlers à six en vue d'arriver à une solution négociée est d'importance vitale pour le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule coréenne et dans toute la région.

En effet, le renforcement de la paix et de la sécurité internationale grâce à l'appui des mesures pratiques de désarmement constitue l'une des priorités principales de la politique étrangère de la Mongolie. La campagne mondiale d'interdiction des mines anti-personnelles et les efforts visant à lutter contre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre retentissent directement sur la sécurité humaine et le développement socio-économique dans le monde.

Fervent défenseur du démantèlement des armes de destruction massive et en particulier du désarmement nucléaire, la Mongolie considère que la mise en oeuvre pleine et entière du traité de non-prolifération des armes nucléaires, tant par les Etats dotés de l'arme nucléaire que les pays non nucléaires, joue un rôle central dans la promotion de la paix et de la sécurité nucléaire internationales. La Mongolie se félicite à cet égard de la résolution 1540(2004) du Conseil de sécurité adoptée à l'unanimité en vertu du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies. Il s'agit selon nous d'un pas significatif vers la réduction de la prolifération des armes de destruction massive, mais nous croyons également qu'un pas tout aussi considérable devrait être franchi en faveur du désarmement nucléaire avec l'entrée en vigueur rapide et l'universalisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires qui nous semblent prioritaires. Ce traité, une fois d'application, contribuerait considérablement à la prévention de la prolifération horizontale et verticale des armes nucléaires, et le danger que représente leur acquisition éventuelle par des acteurs non - étatiques.

La création de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires et le renforcement des zones existantes doit demeurer en tête des priorités de la communauté internationale. Mon gouvernement poursuivra ses efforts visant à institutionnaliser son statut de pays exempt d'armes nucléaires au niveau international. Ce statut, juridiquement contraignant et reconnu au plan international, pourrait en effet davantage contribuer à assurer la paix et la stabilité dans la région de l'Asie du nord-est et au-delà.

Monsieur le Président,

La guerre contre le terrorisme demeure à l'avant-plan des préoccupations de la communauté internationale. Les attentats du 11 septembre ont annoncé le début d'une mobilisation mondiale sans précédent, rassemblant nos pays, petits et grands, déterminés à combattre en front uni le terrorisme.

Et pourtant, malgré les efforts de la communauté internationale, le terrorisme, à la manière de l'Hydre de l'Antiquité, se voit pousser de nouvelles têtes pour chacune perdue. L'année qui s'achève n'aura pas fait exception à ce constat ; les civils ont continué d'être pris pour cible : en Irak où ont été visés aussi bien des Irakiens que des étrangers ; à Madrid, où des attentats ont été perpétrés contre des trains de banlieue ; et en Fédération de Russie dans une série d'attaques, la dernière étant le massacre de l'école de Beslan où des enfants sont tombés victimes d'une atrocité sans précédent au-delà de l'entendement humain. Ces événements ont souligné une fois encore combien il est nécessaire que la communauté internationale agisse efficacement contre le

terrorisme. Les Nations Unies jouent un rôle central dans la lutte contre le terrorisme en ce qu'elles coordonnent les actions de leurs Etats membres et leur fournissent un appui technique et législatif. La Mongolie appuie les efforts de revitalisation du CCT et attend avec intérêt rentrée en opération de la Direction exécutive du contre-terrorisme. Elle attache aussi de l'importance à la finalisation rapide des conventions internationales en cours d'élaboration sur le terrorisme et sur le terrorisme nucléaire.

Monsieur le Président,

Peu importe l'urgence de la guerre contre le terrorisme, elle ne doit pas occulter d'autres problèmes qui ont un impact sur la vie quotidienne de millions de personnes, de l'extrême pauvreté et la famine à la dégradation de l'environnement et le sida en passant par la santé et l'éducation. La nature des difficultés auxquelles nos populations sont confrontées, l'interdépendance croissante de nos pays et de nos régions à l'ère de la mondialisation, le lien très fort entre les causes et effets de différents phénomènes rendent impératif que nous abordions de façon holistique les nombreux défis actuels et futurs.

Les disparités de développement toujours croissantes entre les pays riches et les pays pauvres, la pauvreté et le taux de chômage en augmentation dans le monde en développement et en particulier dans les pays les moins avancés, le fardeau de la dette et les inégalités commerciales ainsi que l'exacerbation de ces difficultés nous préoccupent au premier chef. Nous considérons que le développement est un remède efficace aux maux sociaux et accordons à cet égard une importance particulière à la mise en oeuvre au niveau national, régional et international des décisions et objectifs adoptés lors du Sommet du millénaire, à Monterrey, à Johannesburg et à Rome. A ce propos, ma délégation se félicite de l'adoption au plus haut niveau le 20 septembre de la Déclaration de New York sur la lutte contre la faim et la pauvreté dont l'objectif est de renforcer notre lutte commune pour vaincre la pauvreté et accroître le financement du développement.

La Mongolie se réjouit de l'adoption par les membres de l'Organisation Mondiale du Commerce du cadre de négociation pour le cycle de Doha en juillet dernier. Il s'agit d'un événement important étant donné que le Programme de développement de Doha ouvre d'importantes perspectives au développement économique et au commerce équitable. Nous continuons de militer en faveur d'un traitement spécifique et différencié qui serait réservé aux pays en développement, et en particulier aux économies petites et vulnérables dont la subsistance des populations dépend considérablement de l'octroi d'un accès total au marché et de faibles tarifs d'importation par leurs plus grands partenaires commerciaux.

Dans un an, nos dirigeants se rencontreront en sommet ici pour examiner les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des Objectifs de développement du millénaire. En préparation à cet événement important, la Mongolie a réalisé son premier rapport national consacré à la mise en oeuvre des Objectifs de

développement du millénaire pour laquelle elle s'oeuvre avec détermination en coopération avec ses partenaires du développement

Monsieur le Président,

Au cours de ces dernières années, le monde a constaté un engagement nouveau envers la démocratie et la bonne gouvernance. Il y a un peu plus d'un an, la Mongolie a accueilli la 5e Conférence internationale des Démocraties nouvelles ou restaurées sous le thème principal de « Démocratie, bonne gouvernance et société civile ». La Mongolie s'assure à l'heure actuelle du suivi efficace de cette conférence au niveau national et international. A cet égard, nous nous réjouissons de l'initiative du Président des Etats-Unis visant à établir un Fond de la démocratie aux Nations Unies pour aider les pays à poser les fondations de la démocratie en instituant l'état de droit et l'indépendance des tribunaux, la liberté de presse, le multipartisme et le syndicalisme. Ce Fond pourrait contribuer à nos efforts en vue d'un renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance et d'un partenariat efficace avec la société civile dans le cadre de la mise en oeuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Monsieur le Président,

Cette année, les Mongols ont participé aux 4e élections législatives. Les deux forces politiques principales de notre pays, à savoir la coalition Patrie et démocratie et le Parti révolutionnaire et populaire mongol, ont remporté un nombre pratiquement équivalent de sièges au Parlement. Ces deux partis se sont convenus de former un gouvernement de coalition fondé sur le principe du consensus ce qui prouve que les valeurs et principes démocratiques ont pris fermement racine dans le sol mongol. Je n'ai aucun doute, Monsieur le Président, que ce gouvernement de coalition agira en faveur du renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, d'une croissance économique soutenue, de la réduction de la pauvreté et du chômage ainsi que d'une politique étrangère mongole ouverte, pluridimensionnelle et active.

Je vous remercie de votre attention.